

Tout ce qui se passe à La Table est dans ...

CARTES SUR

TABLE



Rédaction et crédit photo : Brigitte MAURAZ (correspondante Dauphiné Libéré), Claude BAUER (C.R.A.B.E.), Françoise et Michel LADOUX (association LULLIE), Bernadette LAHAYE, Yohan MESTRALLET, Marian BALLETT (association KATEDI), Michèle BERLIOZ, Bernard THIABAUD, Hervé VICHERY (A.C.C.A.), Marie-Christine SEGEAT, Michel MIRABAIL, Yoga Thaïlandais, Espace Belledonne, Cœur de Savoie, Mairie de La Table
Remerciements à tous les rédacteurs d'articles qui ont collaboré à ce numéro

Mise en page : Mairie de La Table

Impression : ALPHA PAPETERIE 38530 PONTCHARRA

Tirage : 350 exemplaires

Février 2019

Le Mot du Maire. . .

Tableraines, Tablerains,

L'année 2018 qui vient de s'achever ne nous porte pas à l'optimisme.

Au plan international, les tensions entre les blocs s'accroissent et les pays, hier émergents, développent un esprit offensif face à l'ancien cavalier seul : les USA, qui, vous le savez tous, sont dans de bonnes mains !

La Chine s'est lancée dans une politique commerciale conquérante, tous azimuts, et elle affiche l'objectif d'être la première puissance économique mondiale en 2049 ! C'est précis !

L'Europe, le vieux monde, dont les pays qui la composent affichent plus de divergences que de rapprochements, doit faire face aux différents problèmes qui la déséquilibrent.

En France, la crise sociale, éclatée en novembre, trouve son origine, pour l'essentiel, dans un amalgame de revendications réclamant une hausse du pouvoir d'achat, plus de justice sociale et fiscale, et davantage d'exemplarité de la part de nos dirigeants politiques.

Responsables politiques qui n'ont pas perçu l'ampleur de ce mouvement d'une forme de désespoir, relayé par les réseaux sociaux, mouvement qui a vu la résurgence de casseurs dont l'objectif est la mise à mal de la République à travers la destruction de ses symboles. La prise en compte tardive de la situation débouche maintenant sur le GRAND DEBAT. Alors, que chacune et chacun d'entre vous s'exprime ...

Pour ce qui est de notre vie communale, les travaux promis avancent au rythme de la disponibilité financière et des entreprises ou des services de l'Etat qui tardent à nous donner leur accord ! Autres freins, les conditions de plus en plus drastiques pour obtenir des subventions sans lesquelles nous ne pourrions pas tenir longtemps !

Dans le domaine de la distribution d'eau potable et les difficultés rencontrées sur le réseau principal (captage de CHAMPENET), la priorité numéro 1 devient le maillage de cette partie du réseau avec le syndicat des eaux de La Rochette sur le secteur de La Provenchère (deux hypothèses). Les conclusions du bureau d'études devraient nous parvenir prochainement et vous en serez informés.

Le recensement de février dernier a mis en évidence un léger tassement de la population puisque la commune compte désormais 435 habitants contre 447 recensés en 2013.

La bonne nouvelle de l'année 2018 est la confirmation de l'ancrage associatif avec de nombreux temps forts que vous redécouvrirez dans les pages suivantes.

Enfin, remerciements à l'ensemble des élus, aux membres du CCAS, au personnel communal, aux responsables des associations et à leurs adhérents, qui donnent de leur temps pour renforcer le lien social au sein de notre collectivité.

A chacune et à chacun d'entre vous, une bonne année 2019

Bien à vous
Jean-François CLARAZ

SOMMAIRE

Mot du Maire :	page 2	Santé :	pages 22 – 23
Etat-Civil :	pages 3 - 4	Recensement :	pages 24 – 25
Budget :	pages 5 - 7	Animations 2018 :	pages 26 – 32
Événements calamiteux :	page 8 - 9	Patrimoine :	page 33
Travaux réalisés :	pages 10 - 14	Commémorations :	pages 34 – 37
Acquisition matériel :	page 15	Vie associative :	pages 38 – 44
Prévision travaux 2019 :	page 15	Cœur de Savoie en bref :	pages 45 – 46
Vie scolaire :	page 16	Espace Belledonne :	pages 47 – 48
Environnement :	pages 17 – 21	Coin du cuisinier :	page 49
		Calendrier des animations 2019 :	page 50
		Infos pratiques :	page 51

Bienvenue aux 17 nouveaux habitants

Marie-Agnès et Jean-Louis CUITOT (Chef-lieu),
Benjamin et Mme BRUN (Les Favières),
Virginie MAZEROT (La Serraz),
Marie Laure BRY et Régis GARRIGUE (Le Tognet),
Sophie CHEVOLEAU (Les Landaz),
Nathalie BRAULT (Le Villard),
Marie Rose CULET et Didier BONNEVIE (le Tognet)
Emilie CARON et Daniel DEGONON (Les Curtets)
Nicolas et Berthe CHANGEUR (Les Vérolets)
Denis BLANC et Murielle LEMAIRE (Les Portiers)



ETAT CIVIL **NAISSANCES**



Eléna de Maria Christina
LOPES et Paolo DA CRUZ
Le 31 août 2018
Domiciliés Les Curtets



Eline de Emilie CARON
et Daniel DEGONON
Le 20 novembre 2018
Domiciliés Les Curtets

Maëlie de Anaïs GRAND
et Grégory GIROUD
Le 27 juin 2018
Domiciliés Les Meiniers



Eloïse de Nathalie BIGEARD
et Olivier LY
Le 1^{er} septembre 2018
Domiciliés Les Curtets



MARIAGE

Laurie THOMAS et Alexandre DIJOURD se sont dit « oui » le 2 juin 2018 devant Bernard THOMAS, père de la mariée, conseiller municipal, officier (temporaire) de l'Etat-Civil.



DECES

Simone MOUTARD née MOUCHE le 17 mai 1928 à La Table dans une famille paysanne. Elle épouse André, le 20 janvier 1951. Jacky naît de cette union le 9 mai 1952 et vient égayer ce foyer d'agriculteurs. Simone était la douceur, la gentillesse, vivant en harmonie avec la nature, passionnée par son jardin et son amour des géraniums ! Elle est décédée à l'EHPAD La Rochette le 21 septembre 2017



Robert DURAND né le 20 mai 1926 à La Rochette. Il a exercé le métier d'exploitant forestier. Footballeur passionné jusqu'à 40 ans, il dirigera le Football Club Rochettois (FCR). Marié à Charlotte en 1951, il s'installera Aux Baraques dans le café bien connu localement pour de mémorables banquets, parties de boules, ou belotes tardives. En 2013, il ferme le bistrot de « La Rosa » et s'installe chez son fils à la Croix de la Rochette où il s'éteint le 12 juin dernier.



Patrick BRUNIER né à Montmélian le 03 septembre 1956. Il a passé sa jeunesse à La Rochette. Il a exercé le dur métier de lignard pendant près de trente ans avant de devenir commerçant. Il a tenu, avec son épouse, la buvette des boules de La Rochette et le Chalet du Vernay au Bourget en Huile. Il s'installe dans les années 80 au hameau des Fugains, où il s'intègre rapidement, participant aux festivités et coutumes locales, toujours avec dévouement. Il est décédé brutalement le 18 août 2018.



Marc BARBIER né le 27 mars 1926 à Beauvais (Oise), marié à Marie Thérèse MARECHAL, originaire de Presle. Il était Cor solo à l'orchestre national de Lille et professeur aux conservatoires de Douai et Tourcoing. Durant plus de 50 ans, il venait se ressourcer à La Provenchère pendant ses vacances passées en famille. Il s'est éteint le 19 septembre 2018 et repose au cimetière de La Rochette.



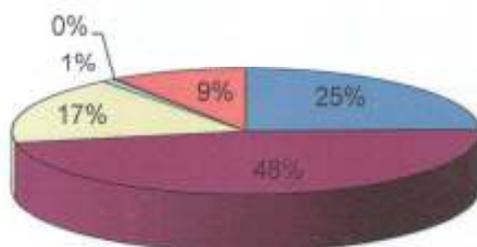
Robert SEGAUD né le 01 mars 1933 à Domène. Il effectue toute sa carrière comme mécanicien soudeur au sein des établissements Bonmartin à Domène. En 1968, suite à un coup de cœur pour La Table, il s'installe aux Vêrollets. Il participe alors activement aux activités festives du Comité de Rénovation Rural, partageant avec tous son entrain et sa bonne humeur. Il est contraint par la maladie de quitter sa maison pour s'installer à La Rochette. Il intègre ensuite l'EPAHD des Marches où il s'éteint le 18 Novembre 2018.



Le Budget Primitif 2018 du BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES	
charges générales (25%)	140 200.00
charges de gestion : élus, écoles, SDIS, CCAS, subvention budget eau... (48%)	270 643.00
charges de personnel (17%)	99 500.00
dépenses imprévues (1%)	5 000.00
remboursement intérêt emprunt (0%)	1 000.00
amortissements et virement à la section d'investissement (9%)	53 638.00
TOTAL	569 981.00



■ charges générales (25%)

■ charges de gestion : élus, écoles, SDIS, CCAS, subvention budget eau... (48%)

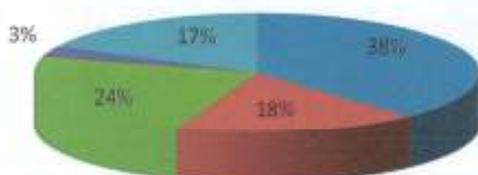
□ charges de personnel (17%)

□ dépenses imprévues (1%)

■ remboursement intérêt emprunt (0%)

■ amortissements et virement à la section d'investissement (9%)

FONCTIONNEMENT RECETTES	
excédent reporté (38%)	216 855.00
recettes : coupes de bois (18%)	101 175.00
impôts et taxes (24%)	134 866.00
revenus des immeubles, autres produits (3%)	17 000.00
dotations et participations (17%)	100 285.00
TOTAL	569 981.00



■ excédent reporté (38%)

■ recettes : coupes de bois (18%)

■ impôts et taxes (24%)

■ revenus des immeubles, autres produits (3%)

■ dotations et participations (17%)

Section d'Investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES	
remboursement d'emprunt (2%)	6 800.00
dépenses imprévues (1 %)	3 000.00
travaux d'investissement 97%	312 500.00
TOTAL	322 100.00



INVESTISSEMENT RECETTES	
virement de la section de fonctionnement (11%)	35 473.00
solde d'investissement reporté (8%)	27 762.00
réserves, TLE, FCTVA, amortissements (9%)	28 465.00
vente bien communal (auberge) (45%)	150 000.00
Subventions état, conseil général (27%)	91 300.00
TOTAL	333 000.00



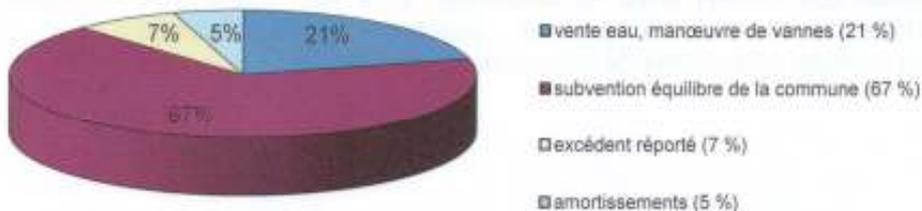
Le Budget Primitif 2018 du BUDGET EAU

Section de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES	
charges générales entretien et réparation, analyses eau, (12%)	23 000.00
redevances agence eau (4 %)	8 000.00
virement à la section d'investissement (69 %)	129 316.00
amortissements et virement à la section d'investissement (15 %)	27 284.00
TOTAL	187 600.00



FONCTIONNEMENT RECETTES	
vente eau, manœuvre de vannes (21 %)	39 360.00
subvention équilibre de la commune (67 %)	125 512.00
excédent réporté (7 %)	13 637.00
amortissements (5 %)	9 091.00
TOTAL	187 600.00



Section d'Investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES	
Travaux d'investissement et études (95%)	170 510.00
amortissements (5%)	9 091.00
Déficit d'investissement reporté (0 %)	497.00
TOTAL	180 098.00



INVESTISSEMENT RECETTES	
Virement de la section de fonctionnement (72%)	129 316.00
réserves, TLE, FCTVA, amortissements (15%)	27 782.00
Subventions état, agence eau (13%)	23 000.00
TOTAL	180 098.00



ENCOURS DE LA DETTE AU 31.12.2018 :

Prêt – année de souscription	Montant souscrit	Capital restant dû au 31.12.18	Echéance en
Travaux église - 2009	60 000 €	16 517 €	2021
Achat tracteur – 2018	96 000 €	96 000 €	2021

EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2018

CALAMITES - TEMPETE ELEANOR des 4 et 5 janvier 2018

Ces évènements météorologiques d'ampleur marqueront la mémoire collective avec la tragique disparition de notre ami Robert SANDRAZ du Centre de Secours de La Rochette lors de son intervention sur les rives du Bréda à Détrier.

Eboulement secteur de la piste à Didier



Pont du nant Provent



Débordement du ruisseau des Fruitiers, voie communale La Martinette



Débordement ruisseau des Clercs à Tournaloup (D23)



Eboulements aux Fugains



Grange Rosset



En amont de la maison Brunier



Impasse des Molliets (chemin rural des Fugains à Rotherens)



Eboulement D24 (Les Fugains en amont Grange Rosset)



Débordement du ruisseau des Moulins au pont de La Chabaudière



PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 2018



Place de dépôt à Prévieux (acquisition de la parcelle consorts Landaz) Entreprise Villard TP Chamoux (HT 4 184 €)



Remise en état secteur Piste à Didier (Entreprise Villard TP Chamoux) (HT 3696 €)



Travaux de mise aux normes de l'assainissement du bâtiment de la mairie et de Cristal Habitat réalisés par l'entreprise Roux Latour et Rolland T.P. de La Rochette (part communale ; HT 5 263 €)



Soutènement de la voie communale n° 2 des Landaz par l'entreprise Forestier & Fils de La Rochette (HT 14 350 €) et la Sté Fraise Métallerie à Chamouset pour le garde-corps (HT 5 237 €)



Aménagement de l'entrée du hameau de Repidon par l'entreprise S.E.R. T.P.R. de Frontenex,
(HT 27 738 € - subvention 12 717 € CD 73)



Débroussaillage de l'alpage du Champet (3ème tranche)

Entreprise TRV. Piste réalisée par l'alpagiste Michel Girerd qui permettra l'exploitation de la parcelle 30 dans de meilleures conditions.



Rencontre insolite au col du Champet



Déboisement de l'alpage



Cimetière

Première tranche travaux automne 2018 (HT 19 505 €)

Reprise des crépis et soutènement du mur central entreprise David Légaré de Villard Léger



Eglise

Traitement de l'humidité de l'église par le procédé Mur Tronic (préalable à la reprise des crépis intérieurs), (HT 19 976 € - subvention en attente)

Voirie

Remise en état voie communale des Rochers par l'entreprise Colas pour le compte de Girod Savoie Bois.

Le différend s'est conclu à l'amiable avec l'exploitant forestier à l'origine des dégradations.



Sécurisation des Curtets avec la réalisation de 3 dos d'âne en remplacement des coussins berlinois souvent dégradés par les engins de déneigement

Réalisation par l'entreprise EIFFAGE, subventionnée par le mini-contrat du Castelet de Villard-Sallet. Autofinancement à la charge de la commune : (HT 14 174 €)

Numérotation des habitations et dénomination des rues, par l'entreprise Signalétude. Reste à réaliser la pose de trois plans et leur diffusion aux résidents.



Accessibilité



Stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) aux abords de la mairie, de l'église et du cimetière. Mise en place d'un interphone à l'arrière de la mairie.

A terminer : installation de l'éclairage et de la main-courante de l'escalier du cimetière.



ACQUISITION MATERIEL COMMUNAL



Remplacement imprévu du tracteur (96 000 € subvention en attente)

TRAVAUX ENVISAGES EN 2019 SELON RESSOURCES FINANCIERES

Eau potable :

Priorité n° 1 : Projet de maillage avec le réseau du Syndicat des Eaux de La Rochette

Priorité n° 2 : Protection des périmètres de captage (fin de la procédure)

Achèvement des travaux d'accessibilité

Eclairage

Main courante au cimetière

Cimetière : deuxième tranche de rénovation

Pose du garde-corps au Pic de l'Huile

Eglise : reprise des crépis intérieurs (Protocole d'accord en cours)

Réalisation du parking des Landaz

Reprofilage de la route de La Martinette

Reprise du busage du ruisseau de la Provenchère (selon résultat avis police de l'eau ??)

Mise au gabarit de l'impasse du Codra (Les Verollets)

Construction d'un four communal au Chef-lieu

Réensemencement de l'alpage du Champet

Les enfants de LA TABLE à l'école

Une nouveauté pour cette rentrée 2018 : le retour à la semaine de 4 jours. Puisque la réforme scolaire le permettait, les écoles du BOURGET, de PRESLE et de VILLARD-SALLET ont souhaité reprendre ce rythme. C'est une satisfaction générale pour les enseignants, les parents et les enfants qui étaient fatigués par 5 jours de classe consécutifs. Cette mise en place a nécessité la réorganisation du personnel péri-scolaire et la suppression de plusieurs postes d'intervenants NAP.



Les effectifs de cette année scolaire :

9 enfants fréquentent l'école de PRESLE, 9 l'école du BOURGET et 16 l'école de VILLARD-SALLET.

Les projets :

les écoles de PRESLE et du BOURGET travailleront encore cette année sur des projets communs afin de minimiser les coûts de transport surtout.

Pendant la semaine de la sécurité du 15 au 19 octobre les élèves participeront à des ateliers sur les dangers domestiques, les dangers de la route, le harcèlement et le cyber harcèlement avec l'aide de l'infirmière scolaire, de la gendarmerie et des sapeurs pompiers de LA ROCHETTE .

Projet culturel : les élèves assisteront à un spectacle sur le thème de l'histoire de l'art qui permettra de mettre en relation les programmes d'histoire et d'art visuel.

Projet éducation physique : les enfants auront un cycle orientation et une rencontre sera organisée autour de l'école du BOURGET EN HUILE.

A l'école de VILLARD-SALLET un cycle marche et randonnée en montagne est envisagé pour les 3 sections de maternelle et les CP/CE1.

Le projet FLUENCE mis en place l'année précédente qui consistait en l'apprentissage de la lecture au moyen de « tablettes » continue cette année pour les CE1 ; un bilan sera fait en fin de CE2.

Un cycle piscine sera mis en place au 3^{ème} trimestre pour les CP/CE1/CE2.

Un projet de classe découverte pour les CM1/CM2 est proposé à LANSLEBOURG sur le thème du patrimoine.

Pour ces 2 projets une demande de subvention a été faite au SIVU.

Nous souhaitons à tous les écoliers une bonne progression, de beaux échanges et un épanouissement total dans ce nouveau rythme scolaire.



ENVIRONNEMENT

EAU POTABLE – compétence communale

Tarifs 2018 (sans T.V.A. appliquée) :

Abonnement	25,00 €
Location de compteur	15,00 €
Prix du m3 d'eau	1,15 € 1,20 € à partir de juin 2019

Non compris taxes Agence de l'Eau (pollution domestique et préservation de la ressource en eau).

Le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable est consultable en mairie.

RAPPEL

ASSAINISSEMENT – compétence de la Communauté de Communes Cœur de Savoie

Cœur de Savoie propose un service vidange des fosses septiques permettant de regrouper les interventions et de bénéficier de tarifs préférentiels.

Afin de permettre un fonctionnement optimum de la fosse, une vidange est nécessaire lorsque les boues atteignent 50 % du volume total.

Cette prestation doit être réalisée par une entreprise agréée par le préfet et les matières de vidange doivent être retraitées.

Campagnes de vidange

De mars à décembre, chaque mois

Réservation le 25 du mois précédent

Renseignements et inscriptions sur :

<http://www.coeurdesavoie.fr/1204-spanc.htm> ou 04 79 84 36 27 ou 04 79 79 11 17

Désherbage manuel du cimetière

Depuis janvier 2019 l'usage des désherbants et pesticides est interdit.

L'appel du 09 Juin 2018 pour désherber manuellement le cimetière a été une belle réussite, nous nous sommes retrouvés à cinq et les allées étaient nettes en trois heures.

Je remercie les citoyens de leur soutien.

Ce petit cimetière tranquille se doit d'être tout herbeux ou tout caillouteux mais pas entre deux.

Si vous partagez cette approche de l'environnement, merci de le faire savoir en Mairie... pour participer...



Tri sélectif : les consignes deviennent simples !

À partir du 1^{er} janvier 2019 sur le territoire du SIBRECSA, vous pourrez déposer tous vos emballages dans les conteneurs de tri jaune.

La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant récupérés pour être recyclés et valorisés.

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri jaune aux côtés des emballages en métal, en carton et des briques alimentaires. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler, moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Le SIBRECSA s'engage pour faire progresser le recyclage

Notre territoire fait partie des 250 collectivités engagées à ce jour dans cette démarche pilotée par Citeo. Fin 2019, les consignes de tri simplifiées concerneront plus de la moitié de la population française. L'objectif national étant que l'ensemble de la population applique ces nouvelles consignes d'ici 2022.

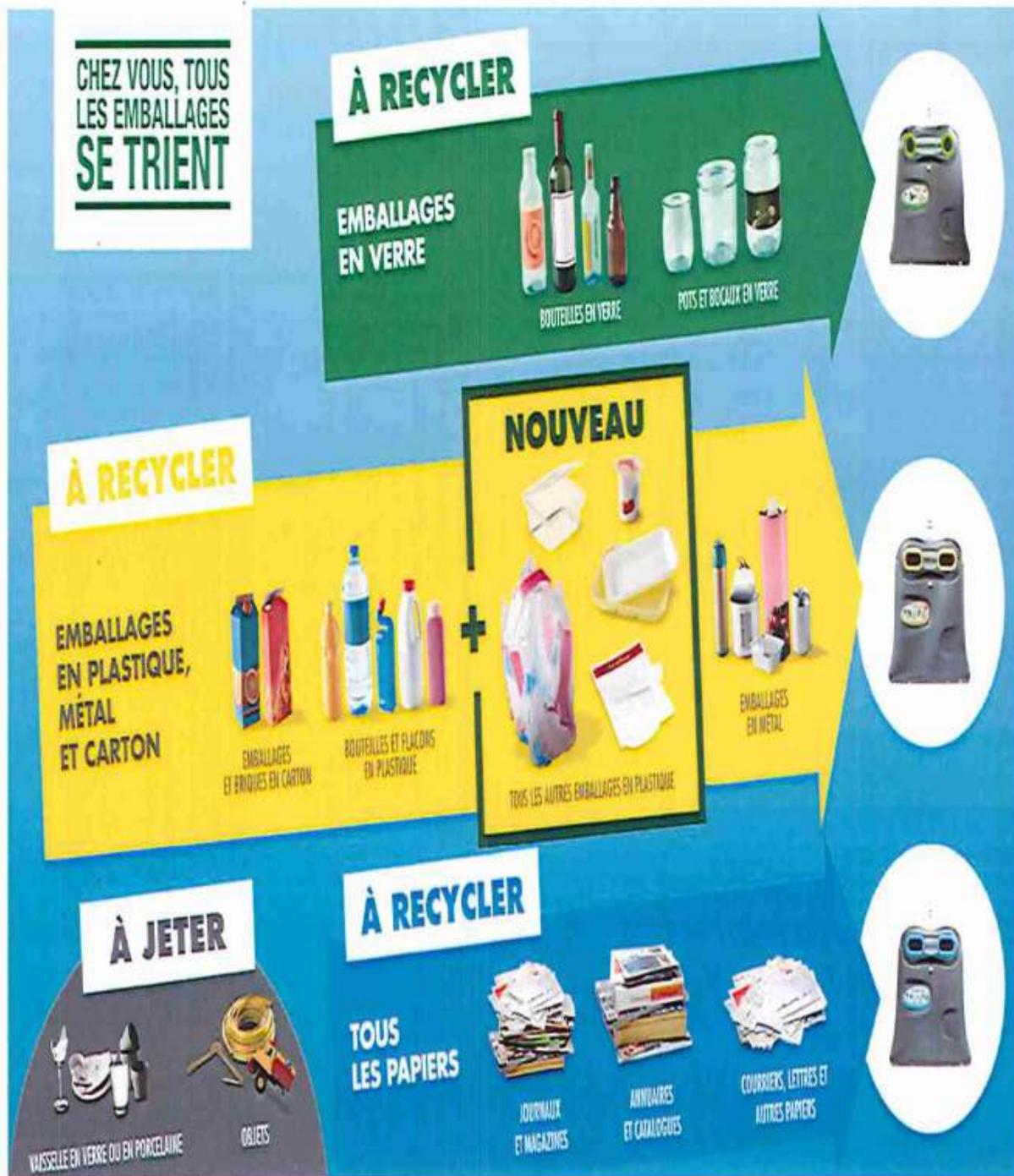
CONTACT | 04 76 97 19 52 - contact@sibrecsa@orange.fr

Les consignes de tri se simplifient

En respectant les 3 consignes suivantes, vous êtes sûr de bien faire :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le au tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez-le en vrac, sans l'imbriquer.

Désormais, plus de doute : tous les emballages se trient !



Attention, les nouvelles consignes remplacent désormais les conseils présents sur les emballages de vos produits.



Déneigement aux abords des boîtes aux lettres



LA POSTE

La Poste communique

« Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles.

Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

Les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique

L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

Nous vous remercions par avance, de votre collaboration. »

Le déneigement de l'accès aux boîtes à lettres sera apprécié par les employés de la Poste.

De même pour le personnel assurant la collecte des ordures ménagères.



En alpage, rencontre avec le Patou !

En raison du retour de grands prédateurs dans les alpages, les éleveurs sont désormais nombreux à posséder des chiens de protection, pour les troupeaux de brebis et de chèvres surtout. Leur travail de dissuasion, principalement la nuit, a pour but de limiter les attaques. Utilisés en France jusqu'à la fin du XIXe siècle, ces chiens avaient peu à peu disparu de nos montagnes. Aujourd'hui, c'est une méthode à nouveau répandue pour protéger les troupeaux. Alors prudence lorsque vous croisez ces chiens... et respectez quelques règles.



Si un patou s'approche de vous en aboyant, c'est pour vérifier que vous ne constituez pas une menace pour son troupeau.

Voici quelques conseils à suivre pour le tranquilliser :

Arrêtez-vous, laissez-le venir vous sentir : il vient faire connaissance.

Si vous faites du VTT, descendez de votre vélo.

Surtout reste calme, même s'il vous impressionne.

Parlez-lui doucement.

S'il veut faire un petit bout de chemin avec vous,

pas de soucis. Continuez de marcher à votre rythme et de lui parler. Une fois que vous serez éloigné du troupeau, il vous laissera pour le rejoindre.

Si vous êtes accompagné d'un chien,

tenez-le en laisse, et ne le prenez pas dans vos bras.

Bon à savoir

Évitez les gestes suivants, qu'il pourrait prendre pour une agression :

- le regarder fixement dans les yeux;
- faire des gestes brusques et crier ;
- lui lancer des pierres ou le menacer avec un bâton.

USUTU ou USUV

Ce nom qui pourrait faire penser à DUNE, n'est en réalité qu'un virus animal concernant les oiseaux, mais transmissible à l'homme.

Il est de la famille des Flaviviridae, donc proche de virus très pathogènes comme le virus du Nil. Pour l'instant sa toxicité humaine n'est sévère que chez les immunodéprimés.

Découvert en Europe en 1990, depuis 1996 une mortalité importante chez les oiseaux peut lui être attribuée essentiellement chez les merles à Vienne et en Italie centrale.

Son espace de diffusion reste essentiellement en Afrique.

Chez les humains seuls 26 cas d'infection ont été rapportés en 2018.

Ce virus a surtout été décrit chez les merles, les passereaux et les pics épeiches.

Le vecteur principal de USUV est le moustique culex et aedes albopictus (tigre).

Il est donc prudent de surveiller ce virus et ces moustiques qui se développent de plus en plus avec le réchauffement climatique.

SANTE

L'AVC, 3 petites lettres qui font de gros dégâts

Cet accident a des explications, des facteurs de risque contre lesquels on peut lutter.

Il existe un infarctus aussi redoutable que celui du coeur : l'infarctus du cerveau communément appelé "**l'attaque**" ou, comme disent les médecins, **l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC)** Accident Vasculaire Cérébral.

Ses conséquences sont redoutables : une victime sur cinq décède dans le mois qui suit et une sur trois devient dépendante dans la vie de tous les jours.

Et pourtant cet accident ne doit pas être considéré comme une fatalité : il a des explications, des facteurs de risque contre lesquels on peut lutter.

C'EST QUOI UN AVC ? L'accident vasculaire cérébral est un trouble vasculaire cérébral touchant les vaisseaux sanguins qui amènent le sang au cerveau.

Il survient lorsque le flux sanguin rencontre un obstacle (caillot sanguin ou vaisseau sanguin rompu) qui bloque son passage vers les différentes parties du cerveau, ce qui prive ces dernières de leur apport vital en oxygène, causant leur dysfonctionnement puis leur mort en quelques minutes.

Les effets dévastateurs d'un accident vasculaire cérébral sont souvent permanents car les cellules cérébrales mortes ne sont pas remplacées. Il existe deux types d'AVC :

- **Les AVC ischémiques ou infarctus cérébraux (80% des AVC)** : artère bouchée par un caillot de sang, ce qui bloque la circulation sanguine
- **Les AVC hémorragiques (20% des AVC)** : rupture d'une artère, déclenchant une hémorragie intracérébrale ou rupture d'un anévrisme (malformation vasculaire congénitale), entraînant une hémorragie méningée.

Il arrive que l'accident ne dure que quelques dizaines de seconde ou quelques minutes : on parle alors **d'accident ischémique transitoire**, lequel peut annoncer la survenue d'un accident définitif.

L'AVC est la première cause de handicap physique de l'adulte en France.

Les AVC sont souvent responsables de séquelles lourdes, l'accident pouvant toucher des grandes fonctions neurologiques, telles que la motricité (hémiplégie), la sensibilité (anesthésie, douleurs), le langage (aphasie), la vision, ce qui entraîne de nombreuses difficultés de réinsertion.

La prise en charge en urgence de l'AVC par une équipe spécialisée permet de réduire ses conséquences. Malgré cela, l'AVC reste une maladie grave, les deux tiers des personnes atteintes conservant des séquelles et certaines devenant dépendantes dans leur vie quotidienne.

L'accident vasculaire cérébral (AVC) est une pathologie fréquente, aux multiples aspects.

Mieux le comprendre vous aidera à mieux en gérer les conséquences.

L'ensemble des symptômes décrits ci-dessous se manifestent ensemble extrêmement rarement et diffèrent considérablement selon la région du cerveau affectée.

LES SYMPTÔMES PHYSIQUES

- Troubles de la conscience (sommolence ou coma) pendant l'attaque (60% des AVC ont lieu en période d'éveil). La perte de la conscience accompagne généralement un AVC hémorragique,
- Perte de la sensibilité de la face, ou d'un ou de plusieurs membres. Chez environ un tiers des patients, une anesthésie (perte de la sensation, engourdissement) et, dans des cas rares, une perte complète de sensations d'un côté du corps ou d'un membre,
- Difficultés à avaler. La déglutition implique un grand nombre de nerfs et de muscles. Environ un tiers des patients ont des difficultés à déglutir dans les premiers jours,
- Paralysie ou faiblesse musculaire : 75% des personnes présentent un bras et une jambe affectées du même côté du corps (hémiplégie). Eventuellement, des mouvements plus légers, plus fins, comme l'écriture, peuvent être perturbés si la paralysie du membre n'est pas totale,
- Incontinence : 90% de récupération dans les premières semaines,
- Tension dans les muscles et les membres affectés (spasticité) au cours des semaines qui suivent l'attaque. Les muscles peuvent se contracter brutalement de façon involontaire. Ceci peut sembler spectaculaire, mais est un signe de possibilité de bonne récupération,
- Mouvements brusques involontaires d'un membre paralysé après utilisation d'un membre non affecté (mouvements réflexes),
- Altérations de la vision : diminution de la vision d'un œil, vision double, baisse de l'acuité visuelle,
- Perte de l'équilibre ou de la coordination, vertiges, maux de tête inhabituels, accompagnés de nausées et de vomissements.

LES SYMPTÔMES MENTAUX

- Confusion : s'améliore au cours des premiers jours,
- Perte de mémoire visuelle ou verbale,
- Difficultés d'apprendre et de raisonner,
- Perte de concentration et de capacité à s'organiser, problèmes psychologiques. Au début anxiété et frustration, souvent suivies de dépression et rage.

LES PROBLÈMES DE LANGAGE

- Différents problèmes si le centre de contrôle du langage est affecté. Chez la plupart des gens, ce centre est situé dans l'hémisphère gauche,
- Aphasie motrice : les patients comprennent parfaitement le langage, mais ne peuvent pas, ou mal, s'exprimer eux-mêmes par la parole ou l'écriture,
- Aphasie de compréhension : les patients peuvent parler et écrire, mais on a des difficultés à comprendre ce qui est dit ou écrit.

QUE FAIRE ?

Toute suspicion d'AVC nécessite une consultation médicale en urgence ou l'appel téléphonique immédiat du centre 15 (pompiers et SAMU) pour assurer le transport du patient vers un service hospitalier compétent.

Bernard

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2018

Effectué par Françoise Ladoux



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 18 janvier 2018, l'Insee lançait une campagne de recensement de la population de La Table. Le recensement sert à établir le nombre de personnes résidant en France et dans chaque commune, ainsi que l'âge, la profession, les conditions de logement de chacun. Le partenariat entre l'Insee et les communes est très important. Les chiffres obtenus servent à l'application des lois et des règlements. Ils déterminent entre autres, le montant de la dotation versée par l'Etat à chaque commune, l'indemnité des conseillers municipaux, le mode de scrutin des élections municipales, et donnent lieu à un décret au Journal Officiel. C'est grâce à ces données que les petits et les grands projets peuvent être réalisés.

Petit rappel historique : le recensement de la population existe depuis l'Antiquité (en Chine et en Egypte au temps des pharaons). En France, il y avait déjà en 1328 un « Etat des paroisses et des feux ». Le recensement est devenu systématique au XVIe siècle. De 1801 à 1946, il eut lieu tous les cinq ans, mais devant le coût et la difficulté de le réaliser, il fallut en arriver à la méthode actuelle qui veut que chaque commune française soit régulièrement recensée, mais seulement tous les 5 ans pour les communes de moins de 20 000 habitants, avec un roulement d'une commune sur cinq, chaque année. Dans un souci d'égalité, on prend en compte les chiffres du milieu de période, dans le cas présent, ceux du 1^{er} janvier 2016. Chaque année, de nouveaux chiffres sont publiés par l'Insee en décembre et entrent en vigueur au 1^{er} janvier de l'année suivante. C'est actuellement un important outil d'aide à la prévision économique.

Population de la Table

Le résultat **du recensement 2018 est de 435 habitants** (légère baisse, 447 en 2013).

Ce chiffre n'apparaîtra dans les analyses de l'INSEE que dans 2 ans.

Les derniers chiffres disponibles auprès de cet organisme sont ceux de 2016 ; la population répertoriée est de 476 habitants selon la répartition par âge ci-dessous :

de 0 à 14 ans : 120 personnes
de 15 à 29 ans : 58 personnes
de 30 à 44 ans : 131 personnes
de 45 à 59 ans : 92 personnes
de 60 à 74 ans : 51 personnes
de 75 ans et plus : 24 personnes

Parmi elles, 23 travaillaient sur la commune et 191 dans d'autres communes. On comptait : 69,8% actifs avec emploi - 9,9% chômeurs - 7,6% retraités - 8% étudiants - 4,7% autres inactifs

catégories professionnelles des hommes :

104 fonctionnaires ou avec un CDI, 8 avec un CDD
4 en intérim, 2 en apprentissage ou stage
10 indépendants, 4 employés

catégories professionnelles des femmes :

86 fonctionnaires ou avec un CDI, 10 avec un CDD
4 en intérim, 1 en apprentissage ou stage
7 indépendantes, 1 employée
7 aides familiales

Il y eut 2 créations d'entreprises individuelles : une de services aux particuliers et l'autre de services aux entreprises.

Les autres statistiques de la population : le taux de décès de la période est de 2,9% et celui de natalité de 12,4%.

Logements sur La Table

Sur 323 logements enquêtés en 2018 : 179 résidences principales, 144 logements occasionnels, résidences secondaires et logements vacants. Plus une fiche de logements non enquêtés. Soit un total de **324** habitations.

Rappel : en 2015, 173 résidences principales étaient répertoriées : 156 étaient occupées par des propriétaires, 11 par des locataires et 6 par des occupants gratuits.

En ce qui concerne l'ancienneté des habitations, leur construction date de :

avant 1919 : non communiquée

de 1919 à 1945 : 11 maisons de 1946 à 1970 : 17 maisons

de 1971 à 1990 : 38 maisons de 1991 à 2005 : 30 maisons

de 2006 à 2012 : 38 maisons et d'autres sont plus récentes.

Le dernier recensement a été effectué par Françoise Ladoux, pendant les mois de janvier et février 2018. Recrutée par la commune de la Table, elle avait suivi une petite formation.

Dixit Françoise LADOUX « Je voudrais ajouter que tout s'est bien passé dans la plupart des cas (avec sourire et petit café) et je tiens à remercier tous ceux qui m'ont gentiment accueillie et m'ont aidée à mener à bien cette tâche, nouvelle pour moi. »

MANIFESTATIONS – ANIMATIONS 2018

Le 20 janvier 2018 : Cérémonie des Vœux particulièrement enneigée en présence de la population et des élus locaux.



Le 19 février 2018 : Trail des Huiles, ravitaillement à La Provençère



3 et 4 mars 2018 : projections d'anciennes cartes postales du Val Gelon

Dans la salle de la Mairie de La Table, l'association LULLIE nous a présenté un voyage à travers le temps dans la vallée du Gelon avec la projection d'environ 140 photographies anciennes accompagnées des explications historiques et géographiques de Françoise Ladoux.

Ces séances ont fait revivre d'une image à l'autre, avec émotion, les souvenirs d'enfance des spectateurs, chacun ajoutant son commentaire ou son anecdote personnelle.



Le 10 mars 2018 : Cérémonie citoyenneté

Le livret citoyen et la carte d'électeur ont été remis à :

PERROUX Steven,
COURTIN Benjamin,
FERREIRA Elodie (*absente sur la photo*)

en présence de leur famille, des délégués de la commission électorale et des membres du Conseil Municipal.



Expositions estivales 2018

Autrefois, les objets du quotidien savoyard

Avec constance et dynamisme, le collectif devenu l'Association « LULLIE » a poursuivi son évocation de l'environnement savoyard. La vie quotidienne au village et dans les familles a été mise en scène avec beaucoup de délicatesse, de respect voire de tendresse dans la douce et belle lumière de l'église de La Table, artistiquement photographiée au travers de ses vitraux. Pour les personnes présentes, un instant magique, une machine à remonter le temps ...

La maison :

Pas un visiteur qui n'ait évoqué ses grands-parents, ses parents, son enfance avec émotion.

Pas un visiteur qui n'ait exprimé sa joie de revoir des intérieurs si fidèlement reconstitués qu'il revoit les visages aimés évoluant à l'intérieur ... La table était mise, les ombres s'affairaient ...

Pas un visiteur qui n'ait regardé avec attendrissement un objet familier dont se servait un parent : tire-bouchon, casse-noix que le grand-père avait patiemment sculpté pendant les longues soirées d'hiver, canne taillée dans une branche sèche indissociable d'une clématite, son parasite ... Au résultat, de touchantes œuvres d'art.



Pas un visiteur qui n'ait exprimé son étonnement devant l'ingéniosité de l'outil ou de l'objet créé, si humble soit-il ! L'ensemble de trois cordes pour lier le foin et la troeille ou clef à foin percée de trois trous par où passaient les barillons.



La cuisine, la salle à manger, la chambre à coucher et tous les objets associés nous attendaient, témoins d'un passé révolu mais si présent en nos cœurs et mémoires que les réactions fusaient, que les langues se déliaient, que les sourires attendris éclairaient les visages.

Les odeurs et les images surgissaient, issues de l'enfance ou d'un passé pas si lointain, sachant que les choses évoluent plus lentement à la campagne qu'à la ville, s'agissant du mode de vie et du mobilier.

Les mots :

Suprême attention et émotion assurée, les noms des objets et leur traduction en patois savoyard, langue vernaculaire parlée autrefois dans la plupart des foyers savoyards, excepté chez les notables bien qu'ils la comprissent, celle des arrière-grands-parents en général, dont le vocabulaire différait parfois d'une vallée à l'autre ou d'un village à l'autre.

Le hachoir, *le quetchô chaplu* (le couteau qui coupe) - **le pot**, *le tarin* (un tarin de vin) - **la louche**, *la pôche* (pour prendre la soupe ou boire l'eau à la casse, la pôche percée !!! logique !) - **le poêle à trois trous et sa marmite**, *le bron* (dont le fond s'insère dans les cercles du fourneau) - **le bassin**

La bassinore, *l'échaudiù* - **le balai de branches de bouleau**, *l'armache de biolles* **La planche pour faire la lessive**, *la beuille* (faire la beuille) - **un récipient pour transporter l'eau, le lait**, *la boille*

Le pot de chambre, *le jules ou le tomô* - **la table de nuit**, *la tôbla de noé*

Le berceau, *le bri* - **le rouet**, *le bregue* qui a beaucoup ému une visiteuse :

« *Ma grand-mère tondait les agneaux. Elle lavait soigneusement la laine, la mettait à sécher, la cardait, la filait à la main sans fuseau en l'étirant, la tordant, et l'enroulait ensuite à l'aide du rouet. Chaque phase prenait beaucoup de temps. Elle glissait ensuite cet écheveau sur mes bras d'enfant un peu écartés et à demi-pliés. Puis elle se saisissait du fil pour former une grosse boule bien régulière ...* ».

Les enfants étaient associés à ce lent et efficace processus que leur cerveau enregistrait. Parfois les bras s'engourdissaient et l'attention se relâchait ... Conserver le même écartement n'était pas facile !

Les tâches :

Pour la maîtresse de maison, l'entretien du logis, la préparation des repas, puis la lessive avec la planche, la brosse, la cendre (ou infusion) de lierre et la lessiveuse pour faire bouillir le linge, les rinçages, le séchage sur les fils, l'empesage à l'amidon. Il y avait aussi le repassage avec les fers en fonte de différentes formes selon le type de linge et de tissu. Ils étaient mis à chauffer sur le fourneau bien astiqué.



Dans les exploitations agricoles, il y avait aussi la traite des vaches, la fabrication

du beurre, du fromage. On pouvait voir le matériel utilisé : le siège à un pied - **la baratte**, *la borrière* et les formes pour le beurre, les faisselles pour le fromage ...

Moudre le café, une tâche confiée souvent aux enfants ou à l'aïeule. C'était long et monotone et souvent la grand-mère s'endormait, le moulin entre les genoux.

Pour les hommes, l'entretien du bétail, des champs, de la vigne, préparer le bois de chauffage ...

la faux, *la daille* avec **sa pierre à aiguiser**, *la moula* qu'on plaçait dans **un étui** contenant de l'eau, *le coffin* ou encore *l'écharbô* - **le récipient en bois avec deux anses pour la vendange**, *la cornoua* - **le tonnelet**, *la bossette* - **la bonbonne**, *le flascon* - **le saloir**, *la topenna* - **la trique** pour faire avancer le bétail, *le torné* ou *la fiollia*.



Le joug pour atteler le bétail ; et bien sûr **les sabots**, *les éclos*, les galoches, la lampe tempête, la pompe à sulfater et un curieux bougeoir, **le rat de cave**, *le croéju* utilisé par les vignerons pour vérifier dans la cave la présence de gaz carbonique produit par la fermentation du raisin dans les cuves : si la flamme donnait des signes de faiblesse, le test était positif. Si la flamme s'éteignait, il fallait remonter rapidement. Certains vignerons utilisaient leur chien qui, plus petit,

se trouvait au niveau de la nappe de gaz et le test était plus rapide ... !

Une autre curiosité, **le brûle-jonc**, utilisé autrefois là où le jonc poussait en abondance. C'était une sorte de bougie primitive. On mettait le jonc à sécher avant de le passer dans la graisse de cuisine, ensuite il était fixé sur un support métallique, il brûlait en une vingtaine de minutes.

Remarque d'un jeune adolescent :

« Tous ces objets sont différents de ceux que j'utilise dans la vie quotidienne.

Pas d'électronique par exemple. Les anciens avaient moins de temps libre que nous car ils les fabriquaient eux-mêmes. »

Ils sont différents, certes, mais certains sont encore utilisés de nos jours ou remis au goût du jour parce que correspondant à un besoin précis, bien adapté à la tâche demandée.

Le quotidien c'est aussi la maladie, l'auto médication avec les plantes ou remèdes transmis par les anciens, les célèbres ventouses qui constellaient le dos du malade de marques arrondies bleutées.

Pendant que la vie se déroulait simplement au village entre famille, travail, joies, peines et fêtes, les services évoluaient dans les lieux publics, les foyers les plus nantis s'équipaient, dans les vallées l'industrialisation progressait. Des objets curieux pour les enfants d'aujourd'hui mais modernes pour l'époque apparaissaient : la radio, le téléphone, la calculette, la machine à écrire, le gramophone, l'électrophone, toute une mécanographie, une technologie pleine d'inventivité, précurseurs de nos appareils actuels.



L'association « Envie de Peindre » avait apporté son concours en rappelant sur la toile avec talent des scènes de la vie quotidienne autrefois.

Autrefois, hier, aujourd'hui, le passé surgissait montrant que nous sommes le maillon d'une chaîne qui ne cessera jamais de travailler, créer, échanger. Toutefois, un tabletrain regrettait ne pas voir un objet très important pour lui, **le cossacou**. Lui avait-il laissé des souvenirs cuisants ? Ce cossacou ou casse-cou ou encore le cavagnot à Rotherens, était une sorte de hotte en osier pour porter sur les épaules la terre ou le fumier sur les terrains en pente.

Les veillées, avec le jour des gaufres, des bugnes (*les begnettes*), des noix, font partie du temps passé et pourtant nous appartenons à cette humanité en marche, autrefois plus à l'ouvrage qu'à

la distraction mais avec ses rituels.

La richesse de l'exposition a mis en lumière le quotidien des savoyards et leur mode de vie autrefois ; la mise en scène y a particulièrement contribué. L'objet, simple outil du quotidien, nous a fait prendre conscience du temps qui passe inexorablement. Il a fait apparaître un visage, le son d'une voix, le grand-père et son casse-noix, la grand-mère et son moulin, une vie à la fois dure et douce, bien réglée mais lente ... Nous vivons toujours trop vite, il faut donner du temps au temps ! Cette exposition rend plus heureux, plus serein et invite à goûter les petits moments de la vie, si humbles soient-ils !



Le mariage d'autrefois en Savoie

L'élégance, le raffinement, la créativité étaient au rendez-vous dans l'exposition de costumes traditionnels portés lors des mariages, couleurs vives associées au noir, châles et tabliers soyeux brodés et bordés de dentelles, coiffe traditionnelle « la Frontière ». Il s'agissait de vêtements ayant appartenu à des savoyards de Haute Tarentaise, ancêtres de tabletrains. Les photos de famille montraient cette authenticité et apportaient un touchant témoignage. Une tabletraine parlait de sa grand-mère coiffée d'une fanchonnette, sorte de coiffe ronde dont on nouait les deux bouts sous le menton.





Des flots de dentelles étaient exposés montrant le savoir-faire des savoyardes pendant les longues soirées d'hiver, principalement en Tarentaise, en Maurienne, mais aussi la dentelle du Puy, de Valenciennes ... Les bonnets étaient souvent bordés d'une dentelle fine ainsi que les encolures comme le montre la savoyarde des environs de Chambéry sur la carte postale ci-jointe envoyée en 1919 ! On remarquera le superbe pendentif composé d'un cœur et d'une croix maintenus par un ruban de velours, bijou que les dames portaient lors des cérémonies ... L'exposition montrait une magnifique collection



de différents types de croix : pour les jeunes filles, c'était souvent une simple croix d'argent, pour les mariées, offertes par le futur mari avec les boucles d'oreilles, elles étaient souvent en or et différaient selon les vallées. Dans une vitrine d'anciens bijoux, une couronne de mariée avec edelweiss, une cuillère en bois gravé offerte à la mariée par son futur mari ajoutaient une note romantique à l'ensemble.



L'atelier de couture et l'atelier de broderie côtoyaient les costumes. La boîte à couture invitait à préparer son trousseau, à broder son monogramme sur les draps d'une belle écriture ; on trouvait du cordonnnet pour ouvrages au crochet, dentelle et guipure, des boutons de nacre. Le tambour de dentellière n'attendait plus que le croisement des fuseaux. Les trousseaux entraient dans les contrats de mariage comme en attestaient les documents officiels affichés, le matériel pour filer aussi (tour à filer). L'état du linge était mentionné (neuf ou usé), sa provenance précisée (dentelle italienne). Le coffre d'où s'échappaient un coin de drap ajouré, des vêtements, un dessus de lit crocheté, contenait le trousseau de la jeune mariée ; un document sur les tissus utilisés autrefois complétait l'information (ratine, dro-

guet, friddaine, futaine, satinette ... des mots qui font rêver).

A noter la remarquable exposition de panneaux sur le Mariage en France et en Savoie à travers les âges, réalisée par Noëlle Merlet-Dassé (historienne et présidente de l'association Mémoire et Patrimoine de Les Marches) à laquelle s'ajoutaient des contrats de mariage, de nombreuses photos qui attendrissaient les visiteurs, des poèmes satiriques sur le mariage. Un senior se voit sur une photo à douze ans aux noces d'or de ses grands-parents ! Des coutumes et chansons de mariage tombées en désuétude!

Bernadette



Les adhérents de Lullie sont remontés dans le temps pour faire un mariage pour rire.



Photo de Michel Mirabail



Photo de Marie Christine Segeat

Les conférences

Les champignons peuvent nous soigner :

Le mycologue nous explique avec beaucoup d'humour les propriétés de certains champignons ; Un lyonnais Ernest Duchesne s'aperçoit que des bactéries sont détruites par un morceau de fromage : il a découvert les propriétés de la pénicilline.

Bolets ou cèpes sont bons pour le cœur.

La jeune vesse de loup soigne les coupures et petites plaies.

La trompette de la mort assure la fertilité et la santé de la prostate.

La chanterelle apporte de la vitamine A

Attention aux dosages...Lui-même préfère les champignons de Paris et aller chez le médecin, c'est plus sûr !

Le commerce et l'artisanat en Savoie :

La vie quotidienne en Savoie, c'est aussi le commerce et l'artisanat ! Il fallait bien acheter ce que l'on ne pouvait fabriquer. Le commerce ambulante était prospère, l'étoile des neiges était bien connue, le rétameur aussi. Les colporteurs passaient régulièrement, dont le fabricant de balais, un marchand de tissus ...

A la Rochette, on trouvait une bonneterie, une herboristerie, une broserie, un moulin. La place St Jean était le marché aux bestiaux.

Après nous avoir présenté le commerce d'autrefois, le conférencier a résumé avec brio son évolution dans son organisation jusqu'à nos jours, une mise en perspective fort intéressante et source de réflexion!

La forêt au fil des saisons :

La botaniste nous parle au départ des végétaux premiers, ceux qui assurent une biosurveillance, les lichens, principalement, ceux qui pendent aux arbres en forêt.

Mousses et algues, adaptées à la vie aérienne fixées par des filaments sur le substrat, retiennent l'humidité qu'elles restituent par grande sécheresse ; ce sont aussi des coussinets à graines, utilisées parfois pour l'isolation des toitures.

Après les coupes de bois, les graines disparaissent sous les ronces, excellents couvre-sols. La forêt est pourvoyeuse, noisetier ou coudrier, cornouiller, châtaignier, tous ces arbres ont leur utilité dans la confection de nombreux objets du quotidien. L'exploitation du bois, pour un événement exceptionnel est la richesse du paysan. Cécile nous conte avec bonheur sa forêt ...mais attention à la tique!

La richesse de l'exposition a mis en lumière le quotidien des savoyards et leur mode de vie autrefois ; la mise en scène y a particulièrement contribué. L'objet simple outil du quotidien nous a fait prendre conscience du temps qui passe inexorablement. Il a fait apparaître un visage, le son d'une voix, le grand -père et son casse-noix, la grand -mère et son moulin, une vie à la fois dure et douce, bien réglée mais lente ...Nous vivons toujours trop vite, il faut donner du temps au temps ! Cette exposition rend plus heureux, plus serein et invite à goûter les petits moments de la vie, si humbles soient-ils !

Merci à tous les visiteurs, connaisseurs, découvreurs, passionnés ou nostalgiques,
Merci à l'association LULLIE d'avoir su avec discernement rassembler tant d'objets différents et donner une cohérence à l'exposition digne d'un musée des arts populaires.

Le 15 août :

Le concert de trompette et guitare dans l'église de La Table, et le traditionnel rassemblement de la vogue (association LULLIE)

Le soir du 15 août 2018, la municipalité et l'association LULLIE ont ouvert les Musicales de La Table avec le concert de trompette et de guitare, donné par Christian Breillet et Gilles Gognat, deux instrumentistes de talent.

Le répertoire présenté était classique, baroque, romantique et moderne. Les deux musiciens avaient transposé et réécrit certaines partitions pour faire correspondre les timbres très différents de la trompette et de la guitare, ce qui a représenté un gros travail.



Le concert s'est tenu dans l'église de La Table pour sa bonne acoustique. Il a été très applaudi par le public venu en grand nombre remplir les bancs de l'église. Il a remporté un franc succès confirmé par l'ovation rendue aux musiciens.

Un apéritif traditionnel a été offert par la municipalité et l' A.C.C.A.

Le 19 août : récital de chansons françaises (association LULLIE)

Spectacle musical : La Mémoire des Voix

Le dimanche 19 août 2018, pour la seconde année consécutive, l'Atelier « La Mémoire des Voix » s'est produit dans l'église de La Table. La chanteuse Sophie Drouillard (soprano et guitariste) et le chanteur Eric Persicot (baryton) ont interprété chansons d'autrefois, romances, airs d'opérette et de cabaret.

Pascal Odier, metteur en scène du Théâtre sous la Dent, les a rejoints. L'objectif de l'Atelier est de remettre au goût du jour des mélodies anciennes tombées dans l'oubli et de faire participer les personnes qui le désirent.

Ce concert, présenté par Jacky Moutard, passionné de théâtre et de musique, et par l'association Lullie, a clos la première saison des Musicales de La Table. Le public, qui avait déjà apprécié le spectacle l'année précédente, est venu très nombreux applaudir les artistes.



PATRIMOINE

Les maisons fortes dans la vallée des Huiles

L'époque des maisons fortes débute à la fin du XII^e siècle, avec une construction accrue entre les années 1250 et 1350. Puis ces grosses bâtisses tombent en désuétude et finissent par disparaître, tomber en ruines ou se reconvertir en simple bâtiment d'habitation ou en ferme agricole.

Appelées « *domus fortis* » ou « *turris fortis* » sur les cartes anciennes, elles se construisent aux abords des bourgs, le long des voies principales, sur des positions légèrement élevées. On les trouve surtout à la campagne. C'est la demeure de la petite et moyenne aristocratie, alors que le château est le lieu de résidence des chevaliers. « Ni château ni simple maison », elle peut être la réplique réduite d'un château, vraiment fortifiée, solide maison avec des tours (en Savoie on parle de « maison-tour »), ou simple résidence un peu importante, sans grand style et à peine défensive.

Les maisons fortes occupent en général le centre d'un domaine rural, et leurs propriétaires ont une grande emprise sur les forêts, étangs et moulins du lieu. Ils jouent aussi un rôle important dans l'encadrement spirituel de la population, en particulier par la construction de chapelles à proximité.

Lorsque la maison forte est implantée dans le chef-lieu du village, elle est le centre de l'activité économique. Elle abrite alors des hommes libres et des serfs, utilisés pour le travail des champs ou pour tous les métiers nécessaires à la vie du village de cette époque : meuniers, scieurs, ferronniers, tanneurs, fabricants de tissus et de lainages... Elle s'élève avec la permission du seigneur.

Dans la vallée des Huiles, on trouvait des maisons fortes au chef-lieu de la Table, à la Provenchère, au Bourget, et il y avait la maison forte de la Coche. Le seigneur de l'Huille, Chabert de Môtrel, fit construire, en 1285, les maisons fortes de Garapon et du Verneil, pour pouvoir surveiller au sud les deux rives du Gelon. Au nord, la maison forte du Mas était la « clef des Côtes » où, en 1321, le chevalier Jean du Mas guettait le gué des Curtets, à une époque où le Gelon, pas encore endigué, serpentait dans la vallée et passait sous les murs de la maison forte du Bornel, à Villard-Sallet. Le territoire communal de La Table s'étendait alors au-delà de la route actuelle.

Une maison forte de La Table, aurait appartenu à la famille De Guélis (nobles de l'Huille) vers 1280. En 1390, Catherine de l'Huille, fille de Pierre Guélis et veuve de Pierre de Morêtél, est dépossédée de sa maison forte. Elle appartient aux Tissot (Dom Pierre Tissot fut curé de La Table en 1399), puis aux Favre en 1427.

« Elle est située à l'entrée de La Table, sur la droite de la route qui vient de La Rochette. » (Abbé Félix Bernard – Le pays de Gelon)

Elle date du XIII^e siècle. Ses vastes salles étaient autrefois éclairées par d'antiques croisées et par de hautes cheminées en pierre sculptée. Il n'en reste aujourd'hui qu'une porte en ogive, bien visible.

De ces belles maisons fortifiées, subsistent quelques vestiges : croisées de pierre, cheminées, portes gothiques. On peut voir encore aujourd'hui les traces de cette époque lointaine en parcourant les villages et en regardant bien.



COMMEMORATIONS

8 mai Cérémonie traditionnelle avec la participation de nos musiciens Philippe et Marie et le porte-drapeau Aloïs



11 et 17 novembre pour le centenaire de la fin du premier conflit mondial, trois temps forts cette année pour la commune de La Table qui a tenu à rendre un hommage tout particulier à ses 46 poilus morts pour la France... et aux survivants marqués à jamais dans leur corps et leur esprit. Cérémonie d'ouverture au son des cloches à la volée pendant 11 minutes et la participation de l'école du Bourget qui a entonné le Soldat de Florent Pagny et La Marseillaise, devant un public nombreux, impressionné et ému.





Cérémonie du 11 novembre
Centenaire de la fin du premier
conflit mondial



Le 17 novembre :

Conférence sur les Monuments aux Morts de la Savoie

Pour commémorer le centenaire de la fin de la guerre de 14-18, à la demande de l'association LULLIE, **Mme Evelyne ESTADES, historienne et conférencière**, est venue d'Albertville pour présenter l'histoire des Monuments aux Morts de la Savoie, en particulier de ceux du Val Geilon et de La Table.

Ces monuments, quelquefois ignorés, faisant partie du paysage, sont de riches témoignages du passé.

La conférence, pleine d'anecdotes et agrémentée de diapositives, fut passionnante d'un bout à l'autre, et très appréciée par les nombreux assistants.



Représentation théâtrale au Bourget en Huile : « La Valse des Célibataires » à l'initiative des 4 communes de la vallée des Huiles ; Le Pontet, Le Bourget, Le Verneil et La Table

Produit par Pascale Odier, metteur en scène, qui a regroupé 35 comédiens et chanteurs du Théâtre Sous la Dent et des Chœurs du Grésivaudan dans une adaptation de l'œuvre de Michel Peyramaure. Le public a été conquis et embarqué dans cette fresque paysanne au lendemain de la guerre 14/18 qui retraçait le quotidien de ces femmes qui ont souffert et développé une féroce envie de vivre dans la paix.





La Valse des Célibataires

Le 16 décembre : le goûter de Noël des « Anciens » organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)





VIE ASSOCIATIVE

A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée) DU CHAMPET



Composition du bureau de l'A.C.C.A. du Champet

Président : Hervé VICHERY
Vice président : Maurice NOVEL CATIN
Trésorier : René TISSOT
Secrétaire : Lilian NOVEL CATIN

Rappel des jours de chasse autorisée sur la commune :

Les samedis, dimanches, mercredis et jours fériés.

Horaires : Début de chasse : 1 H avant lever du soleil (heure légale chef-lieu du département)
Fin de chasse : Horaire de début de la commission de contrôle,
soit 19h30 en début de saison/ horaire d'été
ou 17h30 après le changement d'heure/horaire d'hiver.

Partageons la nature en sécurité.

Rappel

La chasse n'est ni réservée à une élite ni à une caste. Elle est ouverte à tous sans distinction de rang, de profession ou de religion. La chasse prélève mais elle protège aussi.

Qui appelle-t-on lorsqu'une fouine vient de s'installer dans un grenier et qu'elle réveille chaque nuit le nouveau-né ?

Qui prévient-on lorsque des sangliers se retrouvent sur la route et viennent de provoquer un accident ?

Qui invite-t-on lorsqu'au moment de Noël, on a plaisir à s'attabler autour d'un délicieux civet de chevreuil, sauvage, nourri sans substituts alimentaires ?

Qui remercie-t-on lorsque, par une belle soirée d'été, un promeneur tombe nez à nez avec une harde de biches, de faons, de cerfs dans un massif qui quinze ans auparavant n'en comptait aucun.

Les médias ont-ils véritablement conscience du rôle des chasseurs ?

Les membres des [associations de chasse communale agréées](#) sont depuis plus de quarante ans, les derniers remparts d'une ruralité.

Relayons les actions réalisées chaque jour sur le terrain par près d'un million de concitoyens !

Chasseur-pêcheur-cueilleur ?

La chasse, la pêche et la cueillette sont les premiers modes de subsistance de l'espèce humaine. Ces 3 modes consistent en un prélèvement de ressources directement dans la nature.

Le gibier et sa venaison furent longtemps la seule finalité d'une chasse de subsistance.

Aujourd'hui, la viande de gibier est d'abord source de convivialité et de plaisirs gastronomiques.

Pour nos concitoyens non-chasseurs, sa cuisine est souvent la seule occasion de renouer positivement avec la nature et la chasse.

Malgré la poussée du « véganisme », la viande de gibier, du coup de fusil au coup de fourchette, garde toute sa légitimité à travers ses saveurs rares, ses qualités nutritionnelles et ce qu'elle porte de notre culture cynégétique depuis que l'Homme est Homme.



Bon à connaître

Trophée de cerf

La « **cueillette des mues** » ou encore « **la chasse aux panaches** »

La revanche du naturaliste sur le chasseur ... chaque fin d'hiver et jusqu'à la poussée luxuriante de la nature au printemps.

Il n'est pas rare pour ces autres passionnés d'identifier les cerfs sur les places de brame ou de re-fait et, chaque année, de se mettre en quête de retrouver leurs bois, si possible par paire, imaginant ainsi suivre leur croissance.

Ce « mode de chasse » est tout aussi passionnant, encore faut-il qu'il ne soit pas invasif et perturbateur de l'espace vital du cerf en cette période de refait ; le cerf a été décantonné tout l'hiver, poussé par la rigueur du climat, la raréfaction de la nourriture et les pratiques de chasse et c'est maintenant qu'il a besoin de quiétude, dans sa zone de repli.

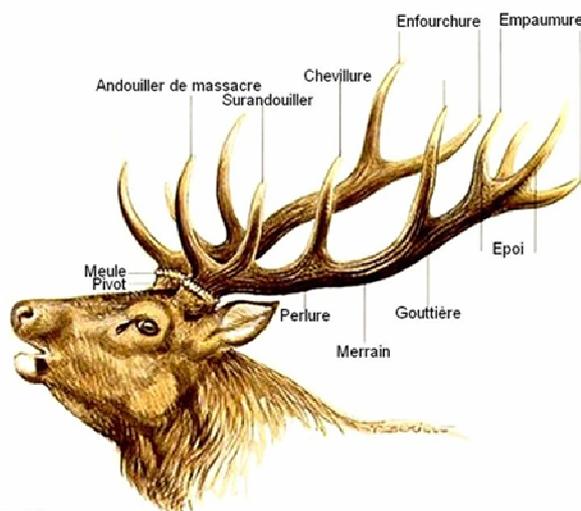
On appelle *cors* et *andouillers* les branches des bois de cervidés. Contrairement à une croyance répandue, le nombre de cors n'a pas de rapport direct avec l'âge de l'animal (puisque en effet, les bois tombent et repoussent chaque année).

Situés sur la tête du cerf, sur la zone appelée *pivot* :

les premiers bois sont des *dagues*, vers 1 an et demi ; d'où le nom de Daguet.

à partir de 2 ans et demi, les bois seront des *merrains*, comportant des embranchements : les *andouillers* ou *cors* ;

à partir de 3 ans et demi, les andouillers seront, dans l'ordre en partant du crâne, l'*andouiller de massacre* comme première ramification ; le *surandouiller* comme deuxième ramification ; la *chevillure* comme troisième ramification ; la *trochure* comme quatrième ramification ; et l'*époi* comme dernière ramification, qui fait partie de l'*enfourchure* si la perche se termine en forme de *fourche à deux dents*, ou bien de l'*empaumure* si la perche se termine en forme de *main à plusieurs doigts*.



Clé de détermination des empreintes des mammifères



Relevé d'empreintes

Histoire de rumeur

"La rumeur est le plus vieux média du monde". Mais aujourd'hui, à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux, comment se forme-t-elle ?

Un contenu négatif se propage :

Un chasseur alcoolisé aurait violemment frappé et blessé un adolescent.....

Les éléments se déchaînent : Facebook, Twitter, LinkedIn, Viadeo, Youtube sont aujourd'hui des outils de communication extrêmement puissants de par leur capacité de diffusion.

Et **sur Internet, c'est encore pire** ! Sa diffusion est beaucoup plus rapide et étendue. Un statut Facebook repris sur Twitter, et tout s'emballe.

En attendant, la rumeur ou « fausse info » a jeté l'opprobre sur une corporation : en l'occurrence le monde des chasseurs qui est très vite caricaturé.

Difficile de faire face au sentiment d'injustice et de persécution que l'on ressent jusque dans notre canapé. Car cette rumeur se propage très vite et peut rapidement se transformer pour prendre des proportions insoupçonnables. Le doute subsiste, et le mal est fait.

Les commentaires, haineux la plupart du temps, infondés car n'ayant nullement été vérifiés, foisonnent et inondent la « toile ». La rumeur se propage, les discussions vont bon train. Les critiques sont de plus en plus acerbes, et encore je suis « gentil ».

« Ce qui est rassurant, c'est que si la propagation de la rumeur est rapide, **son démenti aurait dû l'être tout autant !** »

Mais que nenni, et pourtant tout était faux et imaginé.

Malheureusement, beaucoup de personnes se sont prêtées au jeu, et ont manifesté leur colère sur la « toile ».

C'est à ces personnes-là que s'adresse ce message.

Ce fut vraiment très facile pour vous de bannir et critiquer une corporation : le vieux cliché « chasseur alcoolique, violent... », par contre, lorsque « l'affaire se dégonfle », personne pour s'excuser...

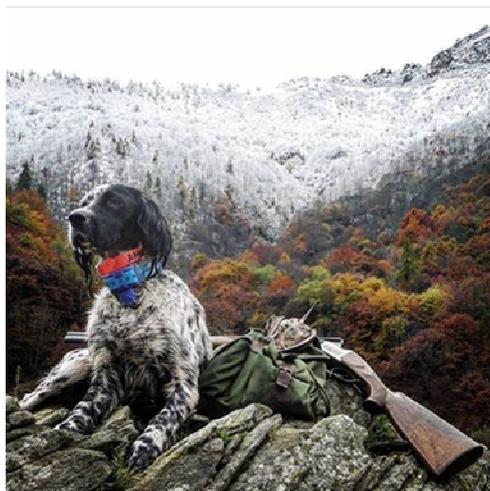
Pourquoi ne faut-il pas croire une rumeur ?

A cause du phénomène de distorsion lié au bouche-à-oreille. Plus une information est colportée, plus des détails sont évincés pour ne garder que ce qui paraît essentiel.

A force d'être répétée et modifiée en fonction du vécu de chacun, la rumeur sera amenée à être altérée par rapport à son état initial.

Un conseil : Ne prenez pas parti trop vite.

Conclusion : Et si on réfléchissait avant de « poster » sur les réseaux sociaux.



Retour d'investissement

L'A.C.C.A. de La Table, s'est investie en partenariat avec la municipalité et la Fédération des chasseurs de Savoie a subventionné une partie des travaux de débroussaillage du Champet nécessaire à la reprise pastorale avec ses conséquences positives qui se traduiront par une augmentation de la flore et des espèces de l'avifaune.

Cette opération pour permettre la restauration d'un habitat favorable au Tétrás Lyre en augmentant les surfaces débroussaillées.

La Fédération des chasseurs de Savoie, en marge de ses travaux, a fait confectionner le magnifique panneau ci-dessous qui sera installé au printemps sur un chemin de randonnée du Champet.



Le Président de l'ACCA du Champet, Hervé VICHÉRY vous souhaite au nom de l'ensemble des sociétaires de l'ACCA d'excellentes fêtes, entourés des vôtres.

YOGA THAILANDAIS

Une activité de santé, également conviviale

Depuis plusieurs années la salle de la mairie est pleinement occupée pendant une heure, les jeudis soirs, pour les séances de « Yoga thaïlandais » : une pratique douce d'étirements en conscience de ses gestes et de ses sensations. Elles sont adaptées à toutes et tous et se terminent par un moment de relaxation teinté de méditation.

Au-delà des progrès personnels de chacun dans sa souplesse, son relâchement, son équilibre, sa détente, ces moments sont aussi un temps de convivialité qui se manifeste notamment par le temps de partage d'un repas en fin de saison.

Cette année, c'est l'auberge du Petit Bois qui a accueilli le groupe par une soirée de juin.

Depuis le mois de janvier 2018, les séances sont animées en alternance par Estelle de Baillencourt et Jean-Marie Grollier, qui encadrent l'activité depuis son début en 2015.

Estelle a suivi des formations en Thaïlande pour encadrer ces pratiques et s'est formée aux massages traditionnels selon les enseignements des praticiens thaïlandais. Elle apporte un volet de relaxation et de méditation fort apprécié.



Le groupe et l'encadrement apprécient que la Commune de La Table mette gracieusement à disposition cette salle. Ainsi chaque semaine, un groupe d'habitues vient affiner sa pratique, et de nouveaux pratiquants apprécient d'exercer cette activité dans leur commune. Estelle et Jean-Marie remercient M. Le Maire et le Conseil Municipal

KATEDI est une association du village de La Table, dans la vallée des Huiles en Savoie, créée en 2015, à des fins de participer à l'animation de La Table et de la Vallée des Huiles. C'est aussi l'organisation de manifestations culturelles ou sportives, de vides greniers, l'entretien des sentiers, la contribution à l'entretien des hameaux.



Bureau : président : Marian BALLET / vice-président : trésorier : Yohan MESTRALLET / secrétaire : Laurence LACOUR

Adresse : Repidon - 73110 Table / quatedi@gmail.com

Adhésion : 10 €

<https://sites.google.com/site/animationkatedi/home>



LULLIE

Créée en 2017, à La Table, l'association Lullie réunit un groupe de bénévoles qui organisent régulièrement des expositions et des animations. Son objet est la mise en valeur du patrimoine, des arts et de la nature dans la vallée du Gelon.

Son nom « LULLIE », qui figure sur de très vieilles cartes de la Savoie, était donné à l'ancien château du Pic de l'Huile et à la vallée qui permettait le passage en Maurienne par le col du Grand Cucheron.



Le Conseil d'administration est constitué de 15 personnes et d'un bureau :

Françoise Ladoux présidente, Christiane Girard trésorière, Valérie Saadia secrétaire, Annick Le Stang vice-présidente, Michel Ladoux vice-trésorier et Arlette Chenevas vice-secrétaire.

Adresse : Françoise Ladoux / LULLIE 1290 route de La Table – Chef-lieu - 73110 La Table

lullie73@yahoo.com

Adhésion : 10 €

FOYER POUR TOUS : C.R.A.B.E. Club Rochettois d'Amateurs de Belles Etoiles

Comme vous avez pu le constater, depuis le mois de Juin 2018, ont fleuri tout le long de la route du Relais, des panneaux décrivant les planètes et autres curiosités du Système Solaire, disposés à l'échelle des distances dans celui-ci.



Crédit photo : Brigitte MAURAZ

A part quelques vicissitudes (piquets arrachés, un panneau proprement emporté ..!) ce sentier a rencontré un vif succès, des échos loin de La Table nous ont été rapportés. Nous avons jugé plus prudent de mettre le Système Solaire dans ses quartiers d'hiver ; il retrouvera sa place au printemps ...



Je remercie par ce mot tous ceux qui nous signalent des anomalies : (Mars emporté par le vent, tel panneau arraché, etc...)

Merci à Tous de votre accueil et de la part de Tous les astronomes ...

Bonne année





2018 en bref...

Ouverture de la crèche La Glycine à Myans

Débutés en juin 2017, les travaux de construction du bâtiment « La Glycine » à Myans sont en cours d'achèvement. Il rassemble une bibliothèque et des locaux communaux, des appartements OPAC ainsi qu'un pôle Petite Enfance intercommunal, composé d'une crèche, d'un relais assistantes maternelles (RAM) et d'un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP). La crèche a ouvert ses portes au 1^{er} octobre 2018, et accueille une trentaine de jeunes enfants. Le RAM est également en activité, avec une cinquantaine d'assistantes maternelles agréées, exerçant dans le secteur géographique de Myans. Une équipe a été constituée pour le pôle, accueillant 10 nouveaux agents au sein de la Communauté de communes.

Contact : 04.79.25.63.39 / mac.myans@cc.coeurdesavoie.fr

Mise en place des accueils de loisirs des mercredis

Depuis le retour à la semaine de 4 jours pour les enfants à la rentrée 2018, la Communauté de communes s'est structurée pour pouvoir animer des accueils de loisirs les mercredis, sur 5 points du territoire (Chamoux-sur-Gelon, La Rochette, Les Marches, Montmélian et Saint-Pierre-d'Albigny) pour une capacité totale d'accueil de 324 places. Au centre de loisirs de La Rochette, ce sont en moyenne 54 enfants accueillis au trimestre dernier chaque mercredi, sur les 72 places disponibles. Cela représente 100 enfants différents de 3 à 11 ans, soit 66 familles du secteur. L'équipe des professionnelles est composée d'une directrice, Vénabelle BALME, de 2 directrices adjointes et de 6 animatrices permanentes.

Contact : 04.79.65.01.34 / enfance.larochette@cc.coeurdesavoie.fr

Labellisation du service Information Jeunesse (IJ)

Officiellement labellisé « structure Information Jeunesse » par l'État en 2018, le service IJ porté par la Communauté de communes a commencé en 2018 à déployer des actions à destination des jeunes du territoire (12 à 17 ans). L'une des vocations du service est de donner des clés aux adolescents pour construire une analyse critique des données, la vérification des sources d'information. Un autre volet concerne la prévention : des activités sont régulièrement mises en place, notamment au collège de La Rochette, autour de l'utilisation des écrans, de l'identité numérique, ou encore de la sexualité.

Contact : Laurence BONNET / 04.57.08.82.04 / 07.76.02.13.51 / informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr

Une nouvelle animatrice à la Ludothèque de Cœur de Savoie

Stéphanie PLOYON est devenue depuis octobre 2018 l'animatrice de la Ludothèque de Cœur de Savoie, située dans le bâtiment de la Madeleine à La Rochette. Depuis 2018 également, une plateforme internet recense les jeux disponibles et rappelle les tarifs, les horaires d'ouverture ainsi que les soirées jeux organisées chaque mois.

Contact : 04.79.25.74.54 / ludotheque@cc.coeurdesavoie.fr / www.ludothequecoeurdesavoie.fr

Rattachement de la MSAP à la Communauté de communes

La Maison de services au public (MSAP) de La Rochette est une compétence qui a également été rattachée à la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2018. Les services proposés par l'équipe de Corinne VALLAISE restent inchangés : les volets d'accès au numérique, à l'emploi, et aux partenaires sociaux font toujours partie du périmètre de la MSAP.

Contact : 04.79.65.36.02 / msap.larochette@cc.coeurdesavoie.fr

Mobilité alternative

Dans le cadre de la compétence Mobilité portée par la Communauté de communes, des bornes de recharges ont été installées sur 6 points stratégiques du territoire. À La Rochette, une borne est disponible rue du 8 mai 1945, à proximité de l'Office de Tourisme.

Par ailleurs, depuis juillet 2018, Cœur de Savoie a ouvert une Vélostation à Montmélian, afin de proposer aux habitants du territoire d'essayer la conduite sur vélo électrique pendant 15 jours. À La Rochette, des vélos sont également disponibles à l'Office de Tourisme ainsi qu'à la MSAP (à tarif réduit, pour les publics solidaires).

Contact : mobilite@cc.coeurdesavoie.fr

Plateforme de rénovation énergétique « J'éco-rénove »

La plateforme « J'éco-rénove » a pour vocation d'accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement, tant sur l'aspect technique que financier. Sur la commune de La Table, 4 dossiers sont en cours pour l'année 2018 (poêles à granulés, isolation des murs, des fenêtres, etc.). L'objectif TEPOS pour la réduction des consommations énergétiques du territoire est fixé à 400 maisons individuelles rénovées chaque année à partir de 2020.

Contact : [Guillaume BRUNEAU](mailto:Guillaume.BRUNEAU@cc.coeurdesavoie.fr) / 06.06.35.07.67.57 / renovation.habitat@cc.coeurdesavoie.fr

Organisation des 8^{èmes} Rencontres nationales TEPOS sur le territoire

Labellisée Territoire à énergie positive (TEPOS) par l'Etat en 2016, la Communauté de communes a organisé en septembre 2018 un événement d'envergure nationale à Montmélian, recevant plus de 450 participants. Durant 3 jours, les congressistes (élus, collectivités, entreprises, organismes et particuliers) ont pu participer à des conférences autour de la transition énergétique des territoires ruraux, à des ateliers, des visites de projets réalisés en Cœur de Savoie, mais également goûter les spécialités préparées par des producteurs locaux. De nombreux participants se sont ainsi logés chez les hébergeurs du territoire : hôtels, campings, chambres d'hôtes ont pu bénéficier de cette activité touristique.

Plus d'informations : www.tepos2018.fr / www.territoires-energie-positive.fr

Développement environnemental, agricole et forestier

Une réouverture de milieu a été réalisée sur l'alpage du Champet pour permettre l'installation d'un exploitant agricole sur une centaine d'hectares. Cette étape sera suivie à partir de 2019 d'un dispositif destiné à revégétaliser des surfaces déboisées avec des semences d'origine locale. Ce protocole expérimental, dont l'objectif est de restaurer un habitat naturel pour les espèces végétales et animales, s'étalera de 2019 à 2024 dans le cadre du Contrat vert & bleu Cœur de Savoie porté par la Communauté de communes. Le bois issu de la réouverture de l'alpage a pu être valorisé en bois énergie. La question du stockage de la plaquette forestière en sortie de massif restant ouverte, cela conforte la collectivité dans l'idée d'installer une plateforme bois à La Table, pour permettre la structuration et le développement de la filière bois locale.

Contacts : Service Développement agricole et forestier 06.35.03.56.79 / Animation Contrat vert & bleu 04.79.84.36.26 ou animationcvb@cc.coeurdesavoie.fr

Prise de compétence Assainissement collectif

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes a repris à sa charge la compétence Assainissement collectif, précédemment portée par les communes. À cet effet, elle a structuré une équipe de 4 agents techniques et 3 agents en charge de la facturation, la relation aux usagers et la gestion comptable.

Contact pour la commune de La Table : Clémence DONZEL / 06.07.37.64.53 (assainissement collectif et non collectif)

ESPACE BELLEDONNE

Retour sur quelques temps forts de 2018 :

L'inauguration du **GR®738 de la Haute Traversée de Belledonne**

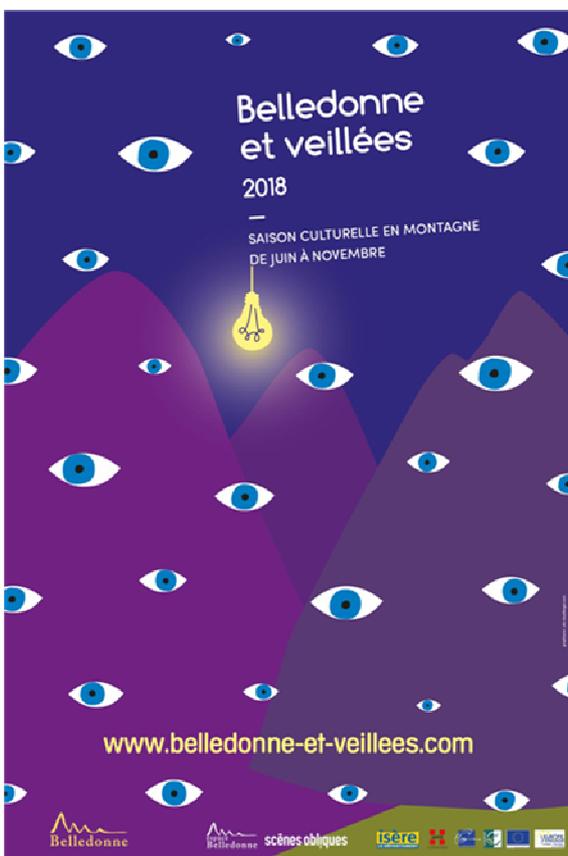
Après l'inauguration officielle du GR®738 le 22 juin au refuge de la Pierre du Carre où plus de 75 personnes étaient présentes, le week-end festif du 30 juin "Belledonne fête son GR®738" a véritablement lancé la saison estivale dans tous les refuges de Belledonne !

Grâce à la mobilisation des acteurs publics et privés et aux termes de la saison estivale, nous avons ainsi constaté un impact positif sur la fréquentation.

Pour améliorer l'offre de services sur cette itinérance, la rénovation de plusieurs hébergements d'altitude a été soutenue dans le cadre du programme LEADER en 2018 :

- **la Perrière,**
- **le Habert d'Aiguebelle,**
- **les yourtes du Pontet**

et enfin **l'Oule** où les travaux devraient bientôt commencer.



Belledonne et veillées : 10 veillées en 2018

Cette année, les veillées ont continué d'attirer les participants en grand nombre et de répondre à une attente très concrète des habitants de Belledonne en matière de projets culturels.

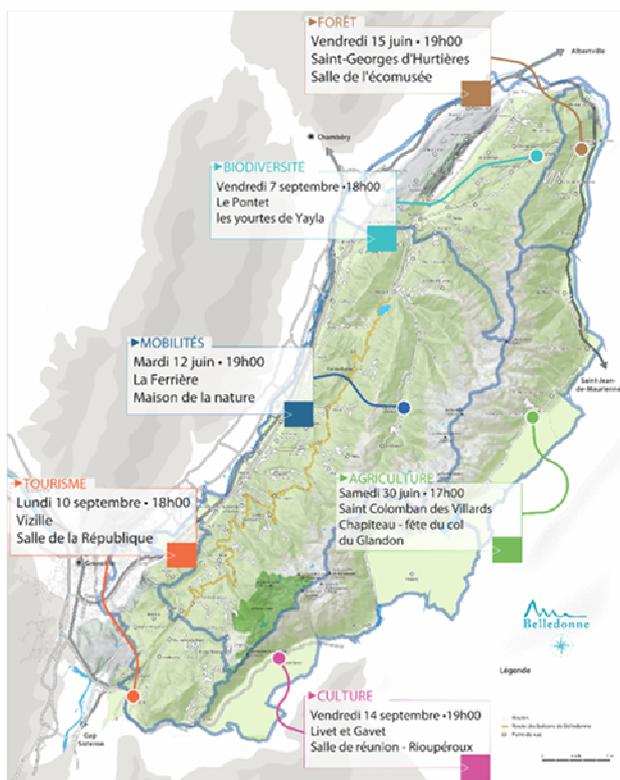
Elles ont rassemblé près de 1000 participants.

Les rendez-vous OSONS BELLEDONNE pour construire ensemble l'avenir de Belledonne :

Afin de partager les enjeux du territoire, d'échanger sur les thématiques au cœur de l'avenir de Belledonne, comme le changement climatique, la densité de services et de commerces, la disponibilité du foncier, l'attachement au territoire, l'Espace Belledonne s'est engagé en 2018 dans la démarche « Osons Belledonne ».

Cette démarche qui associe les habitants au plus près de chez eux a donné lieu, en juin et septembre dernier, à six soirées-débat sur les thématiques concernant les mobilités, la forêt, l'agriculture, la biodiversité, le tourisme et la culture ; et à un Forum en novembre à La Rochette.

Ouverts à tous, ces temps ont été l'occasion d'échanger, de partager, d'approfondir la réflexion et de poser les premiers jalons d'un chemin d'avenir commun.



Quelles perspectives pour 2019 ?

L'année 2019 s'annonce riche avec :

La poursuite de la mobilisation de tous autour du projet de territoire, avec de nouveaux rendez-vous OSONS BELLEDONNE

La consolidation des actions menées en faveur :
des activités économiques traditionnelles (soutien aux filières courtes, démarche de reconquête agricole de parcelles boisées, ...)
de la diversification touristique
de la vitalité sociale du territoire (Programmation Belledonne et veillées...)

d'une approche commune de gestion intégrée des espaces

Le lancement de nouveaux projets :

Un Contrat Vert et Bleu

Un produit emblématique cyclo

Des projets de coopération sur les démarches de conciliation entre activités humaines et faune sauvage

Des études sur les dynamiques économiques de l'agriculture et de forêt devant déboucher sur l'élaboration de stratégies à horizon 10-15 ans



Le coin du cuisinier

Le gâteau de Savoie



Son origine remonte à plusieurs siècles. C'est sans doute une des plus anciennes recettes occidentales connues.

Il a été créé au 14^e siècle, par un fils bâtard d'Amédée V, comte de Savoie.

En 1416, un autre comte, Amédée VIII le fit faire dans une forme représentant son duché pour l'offrir à l'empereur Sigismond. Pendant un banquet, le célèbre Comte Vert, se cacha dans un énorme gâteau de Savoie et en sortit tout harnaché.

En 1655, on peut lire : «... œufs, sucre, farine, une pincée d'anis : biscuit du Piémont : le gâteau de Savoie est la même chose ...mais il se fait plus large. »

Au 17^e siècle, un écuyer de cuisine mentionne des « moules faits exprès pour le gâteau de Savoie ».

En 1741, dans le Dictionnaire Economique écrit par un curé de Lyon, il est écrit que « pour faire un bon gâteau de Savoie, il faut fouetter les blancs à part ».

On en parle également dans un menu du Régent où des gâteaux de Savoie figurent au milieu d'un service de 166 plats.

Et enfin, il fut servi à Louis XV pendant un banquet donné en son honneur à l'Hôtel de Ville de Paris.

Voilà beaucoup de raisons d'apprendre à faire ce gâteau historique et surtout délicieux.

Source : Recettes de gastronomie savoyarde

Ingrédients :

6 œufs

250 g de sucre en poudre

150 g de farine

50 g de féculé

Un zeste de citron râpé

Battre ensemble les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à obtenir un mélange crémeux. Mélanger à part la farine, la féculé et le zeste de citron.

Battre les blancs en neige très ferme. Mettre une première cuillerée de blancs dans le mélange jaunes d'œufs et sucre, tourner vivement, puis incorporer alternativement une cuillerée de blancs d'œufs, une cuillerée de farine, une autre cuillerée de blancs, une autre cuillerée de farine, et ainsi de suite, sans tourner mais en soulevant très délicatement la pâte.

Beurrer un moule aussi épais que possible (l'idéal est la fonte), y verser le mélange. Faire cuire 5 mn à four préchauffé à 200° puis 40 mn à 150°.

Le gâteau est cuit lorsque le couteau que l'on y plante ressort sec.

On peut saupoudrer de sucre glace.

Bon appétit !!!!

CALENDRIER PREVISIONNEL DES ACTIVITES 2019



19 janvier : cérémonie des vœux

9 février : conférence sur les frontières Dauphiné Savoie par Michel Ladoux

17 février 2019 : Belledonne Gelon Trail des Huiles et du Bourget

9 mars : remise officielle du Livret Citoyen aux nouveaux électeurs

avril : conférence discussion sur le jardin biologique

8 mai : commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

26 mai : élections européennes

21 juin : Soirée folk salle des fêtes du Pontet - Association Lullie et Comité d'Animation du Pontet

Juillet à septembre

- Estivales du ciel et nuit des étoiles (le C.R.A.B.E.)
- Concert trompette et guitare
- Récital Mémoire des Voix
- Concert orchestre de Savoie (à confirmer)
- Les chœurs de la Citadelle (Montmélian)
- Exposition des tableaux de Jim Sandraz

15 août : apéritif de la Vogue

Octobre : veillée en Belledonne

11 novembre : commémoration de la fin de première guerre mondiale

21 décembre : goûter de Noël des Anciens

INFOS PRATIQUES

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE :

Les cartes d'identité et les passeports biométriques sont réalisés dans les mairies reliées à l'application TES (Titres Electroniques Sécurisés), soit 14 mairies en Savoie, dont les plus proches sont Montmélian, Saint Pierre d'Albigny. Pour toute demande, il faut prendre rendez-vous.

Mairie de Montmélian : 04.79.84.07.31 ou Mairie de Saint-Pierre d'Albigny : 04.79.28.50.23

Attention, la mairie d'Allevard n'assure plus ce service depuis le 1^{er} septembre 2017.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

Cette mesure est applicable aux nouvelles cartes fabriquées à partir du 1^{er} janvier 2014, mais également aux cartes sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2015. La prolongation de la durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés. En effet, la date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Les cartes délivrées à des personnes mineures conserveront en revanche une durée de validité de 10 ans.

Si vous voyagez, vous pouvez télécharger une attestation de prolongation de la durée de validité des cartes d'identité française :

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI>

Le renouvellement de la carte périmée est gratuit. En cas de perte ou de vol, le renouvellement coûte 25 € (en timbres fiscaux).

Documents à fournir :

acte de naissance de – de 3 mois

2 photos d'identité

1 justificatif de domicile de – 3 mois

livret de famille pour les mineurs

Pacte Civil de Solidarité (PACS) :

Cette formalité peut être établie par un notaire ou, depuis le 1^{er} novembre 2017, être enregistrée à la mairie de domicile.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES : jusqu'au 31 mars pour les élections européennes du 26 mai prochain sur le site demarches.interieur.gouv.fr ou en mairie.

Désormais, avec la mise en place du répertoire électoral unique (REU) la liste électorale est validée par la Commission de Contrôle Municipale qui est éditée par l'INSEE.

Coordonnées de la Mairie de La Table Tél. : 04 79 65 00 00 Fax : 04 79 65 09 38 Messagerie : commune.latable@orange.fr Site internet : http://latable-savoie.com/ Coordonnées du maire : 06.14.03.01.63	Horaires d'ouverture de la Mairie de La Table au public – permanence des élus : Mardi : de 14h à 17h Jeudi : de 15h à 18h Vendredi : de 9 h à 12h.
Tarif de location de la salle des fêtes Pour les habitants de la commune : 100 € (été) et 120 € (hiver) Pour les non-résidents : 150 € (été) et 170 € (hiver) Une caution de 350 € est demandée lors de la location de la salle.	Horaires de la déchetterie de Villard-Sallet En hiver : le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. En été : le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 19h Et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h. + d'infos : http://www.sibrecsa.fr/dechetteries/les-dechetteries-du-sibrecsa
Secrétariats parlementaires Mme Emilie BONNIVARD emilie.bonnivard@assemblee-nationale.fr 38 place de la Sous-Préfecture 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE Mr Jean-Pierre VIAL (jp.vial@senat.fr) 47 avenue de Lyon, 73000 CHAMBERY, Mme Martine BERTHET (m.berthet@senat.fr) SENAT, Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06	Communauté de Communes Cœur de Savoie Place Albert Serraz – B.P. 40020 73 802 MONTMELIAN (Présidente Béatrice Santais) Tél. : 04 79 84 36 27 Fax : 04 79 84 36 28 MAIL : secretariat@cc.coeurdesavoie.fr Site internet : http://www.coeurdesavoie.fr Conseillers Départementaux Jean-François DUC / Jacqueline TALLIN B.P. 1802, hôtel du Département, 73018 CHAMBERY

Pour l'éternité ...

